peep
PORTE PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

LIVRET D'ACCUEIL
des élèves de maternelle

Rentrée 2024

Rentrer à l'école maternelle

À Courbevoie

Année scolaire 2024 > 2025

Pourquoi ce document…

Votre enfant rentre à l'école Maternelle. C'est sa première rentrée à l'école, il va découvrir le monde scolaire et un nouveau rythme de vie. Ce moment est essentiel pour lui et pour toute la famille qui va l'accompagner dans ses premiers pas.

L'école Maternelle est le lieu des premiers apprentissages : votre enfant s'approprie progressivement le langage. Il apprend à s'exprimer, il enrichit son vocabulaire et découvre l'univers de l'écrit.

Nous proposons de vous accompagner pour vous faire profiter de notre expérience de parents. Ce livret regroupe des informations pratiques et tente de vous donner un éclairage sur ce que sera la vie de votre enfant dans sa nouvelle école.

Toutes vos interrogations sur ces changements sont légitimes et ce document a pour finalité d'y répondre.

Le premier jour de la rentrée, prévoyez un peu de temps car l'enseignant vous demandera quelques informations en rapport avec la cantine, les NAP, votre enfant.

✋ ***Conseils :*** *Le premier jour de rentrée est souvent un moment difficile pour les enfants mais aussi pour les parents. N'hésitez pas à en parler avant avec votre enfant.*

Ne vous éternisez pas dans la classe afin d'éviter une séparation difficile.

Bonne rentrée à l'école Maternelle !

SOMMAIRE

1. Présentation de l'École — 4
- La Direction — 4
- Les effectifs — 4
- Structure prévisionnelle — 4
- Le calendrier scolaire — 5
- Courbevoie Espace Famille — 6
- La coopérative scolaire — 6
- L'assurance scolaire — 6
- Le VAL : Vacances Animation Loisirs — 7

2. La vie des enfants à l'École — 8
- La journée type — 8
- Les NAP — 10
- Les activités postscolaires — 11
- Le mercredi — 11

3. Les apprentissages — 12
- Les objectifs de la maternelle — 12
- Comment se déroule une journée d'apprentissage — 12
- La réunion de rentrée — 13
- Le sport à l'école — 13
- Les sorties — 13
- Les fêtes de l'école — 14
- Les classes d'environnement — 14

4. Les parents à l'École maternelle — 15
- La liaison Famille-École — 15
- Le Conseil d'École — 15
- Le Conseil du VAL — 16
- Participer à la vie de votre école — 16
- Les parents élus délégués au Conseil d'Ecole — 17
- Informations utiles — 18
- Numéros et contacts utiles — 20

La Direction
Le Directeur d'école est l'interlocuteur direct des parents et des autorités administratives pour tout dossier qui ne peut pas être réglé à l'échelon de l'enseignant. Il anime l'équipe éducative. Il est au centre des relations entre les différents partenaires : municipalité, inspection d'académie, enseignants, parents.
Il peut être **chargé de classe à temps plein, déchargé de classe à mi-temps ou à temps plein, en fonction des effectifs de l'école.**

Les effectifs
Ils sont prévus entre février et juin de l'année précédente, et fixent le nombre de classes de l'école pour la rentrée scolaire.

Structure prévisionnelle
En fonction des effectifs de chaque tranche d'âge, l'équipe pédagogique propose une structure des différentes classes, avec parfois des doubles niveaux.
(la structure envisagée en juin peut changer à la rentrée en fonction des inscriptions de l'été)

Les enseignants de Petite et de Moyenne sections sont aidés par une « dame de service » (ATSEM) qui les accompagne dans les tâches quotidiennes. Elles sont présentes en classe une grande partie de la journée, mais peuvent être appelées pour des tâches de ménages au sein de l'école. En revanche les maitres(ses) de Grande Section se partagent la même ATSEM.

Le calendrier scolaire 2024 – 2025

L'enseignement scolaire est obligatoire dès 3 ans. L'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire est l'occasion d'affirmer l'identité pédagogique propre de l'école maternelle dans sa dimension d'école de l'épanouissement et du développement affectif et social qui donne à chaque élève un cadre propice aux premiers apprentissages scolaires. Les enseignements sont organisés sur cinq jours (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi matin).

Toutes les vacances suivent le calendrier national en élémentaire comme en Maternelle.

PERIODES	ZONE C
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 2 Septembre 2024
Toussaint	Du samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 Novembre 2024
Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 06 janvier 2025
Hiver	Du samedi 15 février 2025 au lundi 03 mars 2025
Printemps	Du samedi 12 avril 2025 au lundi 28 avril 2025
Pont de l'Ascension 2024	Mercredi 28 mai au Lundi 02 juin 2025
Début des vacances d'été	Le samedi 05 juillet 2025

Source : https://www.vacances-scolaires-gouv.com/2024-2025-calendrier-scolaire

Courbevoie Espace Famille
La Mairie a mis en place un système de paiement en ligne pour la cantine, les NAP, les garderies et le centre de loisirs. Un compte famille est créé par la Mairie et approvisionné par les parents sur https://www.courbevoie-chez-moi.fr
L'inscription aux différents services s'effectue en juin, puis les réservations se font toute l'année.
Les tarifs sont fonction du quotient familial calculé en décembre chaque année.
Nous vous conseillons de consulter votre compte en fin de semaine et de vérifier les réservations des prestations de la semaine à venir.

Attention : Vous pouvez changer les services voulus dans " Modifier les réservations quotidiennes" dans votre espace, et cela jusqu'à minuit la veille ou avant le lundi avant minuit pour le centre de loisirs du mercredi.
Communiquez tous les changements journaliers inhabituels concernant l'emploi du temps de vos enfants.

La coopérative scolaire
La coopérative permet de financer certaines activités pédagogiques (sortie de fin d'année ou sorties culturelles pour les plus grands) et du matériel pour la classe. Un appel de fonds est fait tous les trimestres. Les parents sont libres de donner ou non à la coopérative scolaire, il n'y a pas d'obligation.

L'assurance scolaire
Votre enfant doit être assuré pour la participation aux sorties ou activités organisées par l'école. L'assurance scolaire est en général une option supplémentaire de votre contrat Habitation. Renseignez-vous. Vous pouvez également opter pour l'assurance proposée par la PEEP, complète, accessible et adaptée aux besoins des élèves et de leurs parents : https://peepasso.assurance.carrefour.fr

Le VAL : Vacances Animation Loisirs

Le VAL organise dans nos écoles les temps des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) le vendredi après-midi, ainsi que le Centre de Loisirs (ou ALSH - Accueil des Loisirs Sans Hébergement) les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Ce sont également les animateurs du VAL qui prennent en charge les enfants lors de la pause méridienne et sur les temps de goûter/garderie.

- **Les activités NAP** sont nombreuses, elles sont réalisées en groupe de maximum 14 enfants en Maternelle.

- **Les mercredis après-midi :** Le centre de loisirs est ouvert de 11h30 à 18h45 (déjeuner + activités + Goûter). Les activités sont annoncées sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école.

> **LES INSCRIPTIONS SE FONT AU PREALABLE AU GUICHET FAMILLE DE LA MAIRIE LORS DE L'INSCRIPTION AU MOIS DE MAI. POUR LES INSCRIPTIONS EN COURS D'ANNEE, UTILISEZ VOTRE ESPACE FAMILLE OU CONTACTEZ DIRECTEMENT LE GUICHET FAMILLE.**

Contact Guichet Famille : famille@ville-courbevoie.fr ou au 01 71 05 79 38.

- **Les vacances scolaires :** Il faut s'inscrire jusqu'à 2 semaines à l'avance sur: https://www.courbevoie-chez-moi.fr. Les activités sont affichées à l'extérieur de l'école.

peep
PORTE PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

Les Sections Internationales à Courbevoie

Les sections internationales sont un dispositif national qui existe à Courbevoie depuis 5 ans. Plusieurs écoles de la ville accueillent des sections internationales. Cela concerne 7 langues différentes : allemand, anglais britannique et américain, arabe, chinois, coréen et japonais.
La formation dispensée dans les SI a pour objet de faciliter l'intégration et l'accueil d'élèves étrangers dans le système éducatif français et de former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère (extrait du code de l'Education). Les élèves sont sélectionnés sur dossier puis la famille et l'enfant sont invités à un entretien.
Les SI peuvent être des atouts importants pour les écoles qui les accueillent car cela favorise l'ouverture culturelle à l'internationale. Cela permet aussi d'attire d'avantage d'élèves et d'augmenter les effectifs dans les écoles publiques.

L'inspectrice d'académie insiste sur le fait que la SI s'adresse à des élèves ayant un lien fort avec la langue suivie. Elle permet aux familles étrangères et aux expatriés de ne pas perdre leurs acquis dans cette langue.

✋ ***Conseils :*** Pour le 1er degré, l'inscription se fait auprès de l'inspection de l'E.N. de circonscription : sidesecolesdecourbevoie@ac-versailles.fr

Ecoles avec des SI :
-> **Allemand :** Ecole maternelle La Farandole // Ecole élémentaire Rouget de Lisle
-> **Anglais Américain :** Ecole maternelle Jules Verne // Ecole élémentaire Guynemer
-> **Arabe :** Ecole maternelle Sonia Delaunay // Ecole élémentaire Malraux
-> **Chinois :** Ecole maternelle Molière // Ecole élémentaire Lamartine
-> **Coréen :** Ecole maternelle Théophile Gautier // Ecole élémentaire Armand Silvestre
-> **Japonais :** Ecole maternelle Les Fauvelles // Ecole élémentaire Jean de la Bruyère

Pour que votre enfant soit accepté à l'école, il doit être propre le jour de la rentrée. En cas de petit accident, l'ATSEM ou l'enseignant utilisera le change mis dans son sac.
Il est impératif de marquer les vêtements aux nom et prénom de l'enfant (manteau, bonnet, écharpe, gants et sac).
L'école prête des vêtements de rechange qu'il faudra ramener lavés le plus rapidement possible.

Conseils : *L'école a toujours besoin de changes pour les enfants. Lorsque les vêtements (et sous-vêtements) de vos enfants deviennent trop petits, pensez à en faire don à l'école*

Journée type

La garderie du matin : **entre 8h et 8h20**.
Les enfants sont gardés par les ATSEM dans les locaux du VAL.

Ouverture des portes de l'école : entre 8h20 et 8h30.

Attention : fermeture des portes à 8h30 !
Il est important d'être ponctuel pour ne pas stresser inutilement votre enfant.

Les récréations : une le matin, une l'après-midi

Conseils : *évitez que vos enfants emportent à l'école des petits jouets. Ils sont souvent source de disputes et risquent d'être perdus ou confisqués par les enseignants.*

La pause méridienne entre 11h30 à 13h20 : soit l'enfant rentre manger à la maison, soit il va à la cantine.

Retour à la maison sur la pause méridienne :

Vous devez venir chercher votre enfant à 11h30 à l'école. Après le déjeuner, l'ouverture de l'école se fait dès 13h20 jusqu'à 13h30. Votre enfant est alors pris en charge par une ATSEM. Les enfants de petites sections sont accompagnés à la sieste directement. Les moyens et les grands vont dans la cour et attendent que la cloche sonne pour retourner en classe avec leur enseignant.

La cantine :

L'école est en « liaison froide » : les repas sont préparés par un prestataire extérieur, ELIOR, sélectionné par appel d'offre pour l'ensemble des écoles de Courbevoie. Ils sont livrés dans la matinée, conservés au frais puis réchauffés.
Un repas se compose d'une entrée, d'un plat complet (viande/poisson et légumes), d'un laitage et d'un dessert. Le pain est entièrement fourni par des boulangers de Courbevoie et chaque année un certain nombre de légumes sont fournis par des agriculteurs de la région. Un certain nombre de produits issus de l'agriculture biologique sont régulièrement au menu. Un menu végétarien est proposé par semaine. Un menu de substitution au porc est proposé le cas échéant.

NB : L'association PEEP a des membres élus à la Commission des menus qui se réunit tous les trimestres à la mairie. N'hésitez pas à faire part de vos remarques afin que les messages soient relayés.

Conseils : *Le menu de la semaine est affiché à l'entrée de l'école, et disponible sur l'application Bon'App. ou sur le site de la Mairie*

Les enfants mangent en décalé. Les Petites Sections commencent à déjeuner en premier pour avoir du temps. Les Moyens et les Grands mangent au deuxième service.
Les enfants sont aidés par les ATSEM et les animateurs du VAL. Leur rôle est également d'inciter les enfants à goûter les plats. Ce sont les animateurs qui surveillent les enfants dans la cour sur le temps de la pause méridienne.
Lorsque les enfants ont fini de manger, les petits vont à la sieste pendant que les Moyens et les Grands vont dans la cour sous la surveillance des animateurs du VAL.

peep
PORTE PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

En cas d'allergie alimentaire de votre enfant, un aménagement spécifique des repas peut se mettre en place (par ex. sous forme de paniers repas) à la condition obligatoire qu'un Projet d'Accueil Individuel (PAI) soit co-signé entre l'école, la famille, l'infirmière, le médecin scolaire et la Mairie.

La sortie :

- 16h30 : pour les enfants qui ne vont ni au goûter, ni à la garderie ou en activité post scolaire.

Conseils : *à 16h30 soyez ponctuel. Ayez toujours avec vous, les coordonnées d'un parent d'élève que vous pourriez prévenir et qui pourrait récupérer votre enfant en cas de retard. Les enseignants ne peuvent pas rester indéfiniment.*
Si vous tardez trop, votre enfant sera mis au goûter et il vous sera facturé.

Attention : il est impossible de récupérer votre enfant entre 16h30 et 17h. La garderie du soir est payante : de 16h30 à 18h45

- à partir de 17h00 : Les parents récupèrent leurs enfants directement à l'école, ils devront signaler leur présence au responsable VAL pour récupérer leur enfant.

Nota : Entre 17h et 18h45, pendant le temps de garderie, vous pouvez récupérer votre enfant à n'importe quel moment.

Sachez qu'à 18h45, l'école ferme ses portes.
APPELEZ L'ECOLE POUR PREVENIR EN CAS DE RETARD !!!

Les Nouvelles Activités Post scolaires (NAP) du VENDREDI après-midi (payant) :
Un parcours NAP est proposé parmi : Arts et culture, Sciences et découvertes, Sport et activités physiques, Environnement et citoyenneté, Langues et cultures du monde. Les NAP sont organisés en ateliers. La durée d'un atelier NAP est de 6 semaines = 1 cycle correspondant au temps scolaire entre 2 périodes de vacances. Le nombre d'enfant par atelier est de 14.
Nota : Ce sont les animateurs qui gèrent la répartition des élèves dans les différentes activités.

Les activités postscolaires

Des activités sont proposées après la classe par la municipalité dans les établissements scolaires.

Ces activités sont payables via le compte famille.

Vous retrouverez la brochure des activités postscolaires de votre école sur le site de la mairie de Courbevoie : Mairie de Courbevoie => Accueil => A tout âge => Enfance-jeunesse => Après l'école => Activités post-scolaires

A Courbevoie vous trouverez également de nombreuses activités postscolaires à travers la Maison de la Famille, le Centre culturel, le conservatoire, la rue des loisirs et les associations sportives. Renseignez-vous auprès de la mairie et des diverses associations, certaines sont accessibles dès la Petite Section.

Nota : Pour ces activités, votre enfant n'est pas pris en charge dès la sortie de l'école. Il vous appartient de vous organiser pour conduire votre enfant à cette activité en dehors des établissements scolaires.

***Conseils :** Ne surchargez pas votre enfant avec trop d'activités post scolaires car le rythme est soutenu.*

Le Mercredi

Les enfants ont école de 8h30 à 11h30.

L'après-midi, vous pouvez inscrire votre enfant au centre de loisirs de l'école pour le reste de la journée. Dans ce cas, les enfants déjeunent obligatoirement à la cantine.

Si votre enfant ne va pas au centre de loisirs, une garderie (payante) est proposée de 11h30 à 12h30 mais n'inclut pas le repas.

Nota : Il n'y a pas de repas le mercredi pour les enfants qui ne restent pas au centre de loisirs toute la journée.

Les objectifs de l'école maternelle

L'école Maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences, selon des démarches adaptées, afin de préparer sa réussite au cours préparatoire. L'objectif essentiel de l'école Maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.

Comment se déroule une journée d'apprentissage

Tout au long de la journée, votre enfant est placé en situation d'activités visant des apprentissages précis dans différents domaines. Ces activités prennent parfois la forme de jeux (souvent en petite section). En Grande Section apparaissent des exercices dirigés. Toutes les activités favorisent l'apprentissage de la langue, qui constitue l'objectif prioritaire du programme à l'école Maternelle.

Les formes d'activités font alterner des groupes restreints « atelier » et des « moments de regroupements ». Lors de ces regroupements, les enfants s'expriment face à leurs camarades et les écoutent, ils découvrent les règles de communication dans un groupe. C'est aussi pendant les regroupements que l'enseignant raconte des histoires et que les enfants chantent et récitent des comptines.

La réunion de rentrée

Au cours de la réunion de rentrée avec les parents, des précisions vous seront données sur le déroulement de l'année.

L'enseignant explique le fonctionnement de sa classe, la pédagogie et les matières enseignées. Vous pourrez lui poser des questions directement concernant le fonctionnement de la classe.

*✋ **Conseils :** Ne ratez pas cette réunion, il s'agit d'une prise de contact importante avec l'enseignant de votre enfant. Mais ce n'est pas une rencontre privée avec l'enseignant !*

Le sport à l'école

En Petite et Moyenne Section, le sport se présente essentiellement sous forme de motricité. Les ateliers ont lieu dans la salle dédiée ou dans la cour où sont à disposition des tricycles et des vélos.

Dès la Grande Section, les enfants ont droit à un cycle de piscine et un cycle de patin à glace suivant les demandes faites par les enseignants.

Les sorties

Des sorties peuvent être organisées (au cinéma Abel Gance, à l'Espace Carpeaux, …). Par le biais du cahier de correspondance, les parents sont toujours informés à l'avance du jour et du lieu, ainsi que de la participation financière qui leur est parfois demandée.

*✋ **Conseil** : **Pour certaines activités, les enseignants auront besoin d'accompagnateurs** et ils vous en informeront dans le cahier de correspondance. Pour éviter qu'une sortie ne soit annulée faute d'accompagnants, essayez de vous rendre disponible au moins une fois dans l'année. Votre enfant appréciera votre présence.*

Les fêtes et manifestations à l'école

Fête de l'école : elle a lieu généralement en juin. Il peut s'agir d'une kermesse ou d'un spectacle.

Les Kermesses de la ville et autres manifestations sont soumises à des autorisations spécifiques en fonction des événements.

La Ville de Courbevoie et l'éducation Nationale ont décidé pour la sécurité de nos enfants d'éviter tout regroupement dans les écoles.

Les classes d'environnement

Les enseignants qui le souhaitent (ce n'est pas obligatoire) peuvent demander une classe transplantée dans divers lieux proposés par la mairie. Les séjours sont d'une durée moyenne de 10 jours. Le dépôt des dossiers se fait en octobre.

Ces dernières années, des classes transplantées en bord de mer ou à la montagne ont été organisées autour de plusieurs thèmes (Cirque, Mer, Mime, Char à voile, Chiens de traineau, Poney, Ski…).

La liaison Famille-École

Chaque enfant dispose d'un Cahier de Correspondance, utilisé par les enseignants pour vous communiquer des informations importantes.

Conseil : Regardez-le dès qu'il vous est remis et signez-le après lecture. N'oubliez pas de le rapporter rapidement à l'école.

Les informations importantes sont affichées sur le tableau à l'entrée de l'école, pensez à y jeter un œil tous les matins.
Les informations VAL sont affichées à l'extérieur de l'école, et les informations PEEP sont à l'extérieur de l'école dans le tableau prévu à cet effet.

Conseil : Prenez le temps de lire régulièrement les informations affichées.

Le Conseil d'École

Il comprend la Directrice, l'équipe enseignante, les parents élus, un représentant de la Mairie.
Son rôle est de faciliter les relations entre l'école et la municipalité. Il se réunit tous les trimestres pour aborder les questions relatives à la vie de l'école : sécurité, travaux, effectifs, cantine, projet d'école, activités périscolaires, actions pédagogiques…

Conseil : Un compte-rendu est rédigé puis affiché devant l'école. Il est également diffusé par mail. Si vous souhaitez le recevoir, pensez à transmettre votre mail aux représentants de parents d'élèves.
Prenez le temps de le lire, vous y apprendrez beaucoup de choses sur la vie de l'école.

Le Conseil du VAL
Il se tient au 2è et 3è trimestre afin de faciliter les relations entre le VAL, l'école et les parents. Il comprend la direction du VAL de l'école, le responsable VAL du secteur et les parents élus.

Au 1er trimestre le Conseil du VAL est remplacé par une réunion d'information ouverte à tous les parents en septembre. Nous vous conseillons vivement d'y assister pour rencontrer l'équipe d'animation et vous familiariser avec les différents temps périscolaires.

Conseil ***:*** *Un compte-rendu est rédigé puis affiché devant l'école dans le tableau du VAL. Il sera également diffusé par mail. Si vous souhaitez le recevoir, pensez à transmettre votre mail aux représentants de parents d'élèves en début d'année.*

Vous pouvez participer à la vie de votre école !
Si vous avez la possibilité de faire des photocopies, signalez-le à la Direction ou à l'enseignant de votre enfant, cela permettra de faire des économies sur le budget de l'école.

Vous n'utilisez plus vos imprimantes, ordinateurs, lecteur DVD, TV ou tout autre matériel ? Avant de vous en débarrasser, parlez-en au Directeur, l'école pourrait en avoir besoin.

L'école récupère également les vieux vêtements de vos enfants. Lors des petits accidents vos enfants seront changés pour un meilleur confort…
N'oubliez pas de les rendre à l'école, ils pourront servir à d'autres enfants.

Papier : l'école en a besoin tout au long de l'année, de toute taille et toute couleur…

Les Jeux, Jouets, livres, K7… sont les bienvenus. Merci d'avance pour votre aide.

Les parents élus délégués au Conseil d'Ecole

Qu'est-ce qu'être parent délégué dans l'enseignement public hier, aujourd'hui et demain ?

Les réponses à cette question nous ont permis de dégager quatre axes :

1 - être parent avant tout,
2 - préparer l'avenir de notre société,
3 - être compétent grâce à un Mouvement,
4 - être un acteur local.

Les parents d'élèves élisent leurs représentants en octobre pour un an. Les prochaines élections auront lieu la deuxième semaine de la rentrée en octobre 2020. Il y a autant de parents élus que de classes dans l'école. Chaque parent dispose d'une voix, quel que soit le nombre de ses enfants scolarisés dans l'école. Votre vote est important pour que les parents puissent avoir leur « mot à dire » au Conseil d'école.

Les parents élus interviennent fréquemment auprès du Directeur, du VAL, de la Municipalité et de l'Education Nationale sur des problèmes ou difficultés qu'ils constatent ou qu'on leur signale. Ils forment un lien entre les parents, l'école et la Mairie.

Au sein de l'association PEEP, ils échangent avec les parents des autres écoles de la commune et décident des actions à mener auprès de l'Education Nationale et de la Municipalité (enseignement des langues, remplacement des professeurs absents, rythmes scolaires, restauration scolaire...).
La PEEP est une association apolitique, organisée en Fédération, donc reconnue au niveau national.
Elle est présente sur Courbevoie dans les différents quartiers : Bécon, Cœur de ville, Faubourg de l'arche, dans de nombreuses écoles maternelles et élémentaires et dans les établissements du Secondaire.

☞ ***Conseil*** *: Les parents d'élèves de la PEEP mettent à votre disposition une adresse mail :* ***peep.primaire.courbevoie@gmail.com***

N'hésitez pas à contacter vos représentants : ils peuvent vous renseigner, vous aider et intervenir lorsqu'une difficulté survient.

Et pourquoi ne pas les rejoindre ? Toute bonne volonté est la bienvenue.

Informations utiles

- **Médicaments et Maladies**

  L'école ne peut pas administrer de médicament à votre enfant. Vous serez systématiquement appelé pour venir chercher votre enfant si l'enseignant remarque qu'il est souffrant (fièvre, vomissements….).

  Si l'enfant a contracté une maladie contagieuse (varicelle, scarlatine, rubéole, roséole...), il est important de le signaler rapidement. Le Directeur procèdera à un affichage pour informer les autres parents. Un certificat de non contagion pourra vous être demandé à son retour en classe.

  ! N'oubliez pas de prévenir l'école en cas d'absence de votre enfant.

- **Hygiène de l'enfant**

  Chaque année les poux colonisent les têtes de nos enfants. Soyez vigilants, vérifiez régulièrement dès que l'enfant commence à se gratter. En cas d'apparition, pensez à avertir le Directeur de l'école, qui informera les autres parents de l'arrivée des poux dans l'école. Des sprays répulsifs en vente en pharmacie sont très efficaces.

  Conseil *Les ongles de vos enfants doivent être coupés régulièrement, les enfants ont tendance à se griffer.*

- **Suivi médical**

  Un médecin scolaire passe une fois par an à l'école pour vérifier l'état de santé de votre enfant. Une convocation vous sera remise quelques jours avant.

  Si vous remarquez des difficultés d'élocution, de concentration, d'audition… le Directeur de l'école est à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées de professionnels en liaison avec l'école, tels que Orthophoniste, Pédopsychiatre… Surtout n'hésitez pas.

- **Le doudou et la tétine**

  Personnage clef, objet de transition, votre enfant en aura peut être besoin pour son entrée en petite section. Parlez-en à l'enseignant de votre enfant. Si le doudou doit rester à l'école, prévoyez un doublon pour la maison. Il vous sera restitué lors des vacances scolaires pour une toilette. Attention, la tétine peut-être refusée dans certaine structure. SI elle est acceptée, c'est uniquement pour la sieste et uniquement en Petite Section.

  La sieste est proposée à tous les enfants en PS et parfois en MS, en fonction des places disponibles dans le dortoir. Les enfants ont un dortoir avec chacun leur lit attribué en début d'année.

- **Vêtements et bijoux**

  Pensez à marquer tous les vêtements de votre enfant. S'il oublie quelque chose, vous pouvez essayer de le retrouver dans les caisses à l'entrée de l'école.

  Les écharpes et foulards sont interdits.
  Les gants doivent être reliés entre eux par une ficelle.

  Les bijoux, ne sont pas conseillés, les enfants risquent de les perdre ou de les casser dans la cour. L'école dégage toute responsabilité en cas de perte ou de casse.

La PEEP vous souhaite une excellente année !

Numéros et contacts utiles

Mairie - Direction de l'Enseignement

01 71 05 79 38	education@ville-courbevoie.fr

Mairie - Direction du VAL

01 71 05 79 48	val@ville-courbevoie.fr

Mairie – Guichet Famille

01 71 05 79 38	famille@ville-courbevoie.fr

Notre devise : porte-parole de toutes les familles !
Notre association œuvre Pour les Enfants Et les Parents !

Visitez notre site : www.peep-courbevoie.fr

Si votre école ne dispose pas encore de liste de représentants de parents PEEP, contactez-nous pour créer votre propre liste PEEP. Nous vous aiderons et vous conseillerons dans toutes les étapes.

Nos actions PEEP au sein de l'école

- Siéger aux conseils d'école (3 par an), et aborder diverses questions de vie scolaire présentées à l'ordre du jour
- Surveillance de la qualité des NAP
- Siéger au conseil VAL organisé par la mairie
- Siéger à la commission cantine (étude des menus par nos équipes)
- Information permanente sur l'organisation de l'école et du temps périscolaire (activités proposées, qualité des intervenants, projet pédagogique)
- Rendez-vous régulier avec les interlocuteurs principaux (VAL/Mairie/Directrice)

Soutenez nos actions, VOTEZ PEEP pour les élections de parents d'élèves qui auront lieu en octobre.

RENCONTRONS-NOUS À :
- La bourse aux vêtements de sport
- Vitaville à la rentrée de septembre

peep
PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

REJOIGNEZ-NOUS!

Vous aussi,

vous pouvez être parents d'élèves élus !

Tous les ans, nous avons besoin de nouvelles bonnes volontés
(Les grands entrent en CP, les parents aussi…)
Nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe PEEP
pour renforcer notre présence dans l'école, faire avancer les dossiers
qui nous tiennent à cœur et mieux vous informer.

Pour nous rejoindre à la rentrée,
vous pouvez dès à présent contacter :

peep.primaire.courbevoie@gmail.com

www.peep-courbevoie.fr

Tout le monde peut apporter sa contribution selon le temps
dont il dispose et ses centres d'intérêt.

Ce document vous a intéressé ?
Vous souhaitez nous faire part de vos remarques ?

Alors contactez-nous !

Suivez-nous et abonnez-vous

Facebook: @peepcourbevoie
Insta: @peep_courbevoie

Contactez-nous par mail

peep.primaire.courbevoie@gmail.com